



RCS : BORDEAUX  
Code greffe : 3302

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01927  
Numéro SIREN : 424 276 251  
Nom ou dénomination : FRANCE ESPACE VERT

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2017 sous le numéro de dépôt 16924

**FRANCE ESPACE VERT**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 115.251,46 €**  
**SIEGE SOCIAL : Z.A. DE LA RIVIERE - RUE GUSTAVE EIFFEL 33850 LEOGNAN**  
**R.C.S. BORDEAUX B 424 276 251**

Le présent acte a été  
déposé au Greffe du  
Tribunal de commerce  
de Bordeaux

**22 AOUT 2017**

sous le N°.....

16924

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**  
**DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**  
**APPROUVES PAR**  
**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 17 JUIN 2017**

Certifiés conformes  
La Gérance  
Jean-Marc CHAUFFEPIED

SARL FRANCE ESPACE VERT  
ZA de la rivière  
Rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
Tél. : 05 56 64 00 38  
N°SIRET : 424 276 251 00024



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SARL FRANCE ESPACE VERT		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 115 251 ..)	DA	115 251		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 525		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	192 217		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	45 673		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	364 666	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 748		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	9 601		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 159		
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 000		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	190 509		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	555 175		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	156 057			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE-ETIQUETS-COMPTES-REPARTITION - Janvier 2017 - EMI - répartition

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 33 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Designation de l'entreprise		SARL FRANCE ESPACE VERT		Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FE	FF	
		services *	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2033) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FRANCE ESPACE VERT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 043	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 043	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 200	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 200	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(157)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	741 649	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	695 976	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	45 673	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	25 560
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
					RC	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RD	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		A1	21 229
	(9)	Dont transferts de charges			A2	7 977
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A3		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A4		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	7 977	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
Pénalités et amendes				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				1 200	1 043	
reprise provision clients						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL FRANCE ESPACE VERT										Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
											Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		DB		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	48 984	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9							KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1							KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2							KP	9 096	KQ		KR	11 300			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3							KS	469 086	KT		KU	33 452			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	58 475	KW		KX	1 438			
	Matériel de transport *											KY	221 016	KZ		LA	77 500			
	Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	13 470	LC		LD	549			
	Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes											LK		LL		LM				
	TOTAL III										LN	771 143	LO		LP	124 239				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T				
	Autres participations											8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés											IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières											IT	115	IU		IV				
	TOTAL IV										LQ	115	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	820 243	ØH		ØJ	124 239					
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou évaluation par mise en équivalence					
											par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW	48 984	IX	48 984	
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre											IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui											IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions											IS		MC		MH	20 396	MI	20 396	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT		MJ		MK	502 539	ML	502 539	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers											IU		MM		MN	59 913	MO	59 913
		Matériel de transport											IV	365	MP		MQ	298 151	MR	298 151
	Matériel de bureau et informatique, mobilier											IW		MS		MT	14 020	MU	14 020	
	Emballages récupérables et divers *											IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III										TY		NG	365	NH	895 018	NI	895 018		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations											IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés											I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières											I2		2E		2F	115	2G		
	TOTAL IV										I3		NJ		NK	115	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK	365	ØL	944 117	ØM	944 002			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL FRANCE ESPACE VERT</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	3 249	PF		PG		PH	3 249	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	7 582	PW	1 274	PX		PY	8 856	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	390 100	QA	35 249	QB		QC	425 349	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	50 464	QE	2 031	QF		QG	52 495	
	Matériel de transport	QH	198 190	QI	11 958	QJ	365	QK	209 783	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 031	QM	707	QN		QO	12 737	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL III</b>		QU	658 367	QV	51 218	QW	365	QX	709 219	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	661 616	ØP	51 218	ØQ	365	ØR	712 469	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	M0	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM					NO	
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
<b>Total général non venant (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non venant (NS + NT + NU)</b>	NY		<b>Total général non venant (NW - NY)</b>	NZ		
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					ZD	ZS				
Primes de remboursement des obligations					SP	SR				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAOIE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (Article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL FRANCE ESPACE VERT</u>					Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	13 179
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	13 179
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	13 179
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK	1 043		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparations.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL FRANCE ESPACE VERT				Néant	*	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	115	UV		UW	115	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 659				15 659	
	Autres créances clients	UX	179 079		179 079			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO )	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 782		14 782		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 768		15 768		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	574		574		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		177		177		
	Charges constatées d'avance	VS		10 079		10 079		
	TOTAUX			VT	236 232	VU	220 459	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	53 748		19 297		34 452	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	54 159		54 159			
	Personnel et comptes rattachés	8C	12 001		12 001			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	17 623		17 623			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	43 115		43 115			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261		261			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
	Groupe et associés (2)	VI	9 601		9 601			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
	Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX			VY	190 509	VZ	156 057	34 452	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	56 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 347	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat patrimonial.

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SARL FRANCE ESPACE VERT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, cos 1° : 3, 1, 1, 2, 0, 1, 6, 1		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>								<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne d-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4 114		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxes sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %							
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							
		- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	1 200		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							<b>TOTAL I</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Petites entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5		
	Régime de compétitivité basé C203 (art. 44 septies C)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies E)		PA		
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quater C)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quater D)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quater E)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	14 582		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>	
Résultat fiscal avant Imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL		36 405			
		déficit (III moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						36 405			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					

SAGE Emprunts-comptables - Juin 2017 - EMI-les-entreprises.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise <u>SARL FRANCE ESPACE VERT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	149 521	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	36 405	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	113 116	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)	YK	113 116	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 076	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
		ligne WI	ligne WU

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FRANCE ESPACE VERT</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		Dividendes	ZD	3 680	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(3 680)			- Autres réserves	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	(3 680)		Report à nouveau	ZG	(7 359)					
DISTRICTIONS (Article 235 ter ZCA)											ZH	(3 680)
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7	140 000				YQ	6 390				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	20 078				
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	34 183				XQ	34 183				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	18 564				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 668				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES					ST	128 943				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	211 435				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	719				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )	ZS					9Z	7 588				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	8 307				
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	154 000				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	49 667				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016)*						ØZ	243 028				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS					
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : ; handicapés : ; )						YP	12				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*						ZK			9%		
	- Numéro de centre de gestion agréé* XP ; - Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0							ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

8108 Experts-comptables Janvier 2017 : Etat prépublié.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise: SARL FRANCE ESPACE VERT Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Matériel de trans	365	365		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES**

Nature	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préliminaire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Durée en nombre de mois	1	2
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
SIREN : 424276251		Dénomination : SARL FRANCE ESPACE VERT				
<b>I - Production de l'entreprise</b>						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC		771	269	
Production stockée		OD		(51)	928)	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH			36	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		4	129	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT				
		TOTAL 1	OM	723	506	
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP		71	042	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ		(431)		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		151	693	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS		3	681	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW			46	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
		TOTAL 2	OJ	226	031	
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	497	475	
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°1329 AC SD et 1329 DEP)		SA		497	475	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	BV		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX		775	398	
Période de référence	GY	0	1	/	0	1
				/	2	0
				/	1	6
		GZ	3	1	/	1
				/	2	0
				/	2	0
				/	1	6
Date de cessation	HR			/		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

Société experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

**FRANCE ESPACE VERT**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 115.251,46 €**  
**SIEGE : Z.A. DE LA RIVIERE - RUE GUSTAVE EIFFEL 33850 LEOGNAN**  
**R.C.S. BORDEAUX B 424 276 251**

**RAPPORT DE GESTION**  
**DE LA GERANCE**

**APPROBATION DES COMPTES DE**  
**L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Le soussigné Monsieur Jean-Marc CHAUFFEPIED, Associé Unique et Gérant de la Société FRANCE ESPACE VERT, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

*- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.*

Pour situer l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous indiquons tout d'abord que le chiffre d'affaires HT a progressé de 13,04 % pour s'établir à 771.269 € contre 682.279 € au titre de l'exercice précédent.

Dans le même temps, la marge brute globale passe de 93,04 % à 88,83 %.

Les charges externes diminuent relativement au chiffre d'affaires et la valeur ajoutée s'inscrit à 437.295 €, soit 60,79 % contre 64,39 % pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel diminuent en valeur et relativement au chiffre d'affaires, de sorte que l'excédent brut d'exploitation s'établit ainsi à 76.259 € contre 55.384 €, et représente 10,60 % du chiffre d'affaires HT contre 8,27 % pour l'exercice précédent.

*- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.*

Les objectifs restent la progression du chiffre d'affaires et l'amélioration de la rentabilité.

*- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.*

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important de nous semble devoir être signalé.

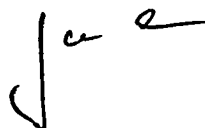
*- Activité en matière de recherche et de développement.*

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

**RESULTATS - AFFECTATION**

*- Examen des comptes et résultats.*

Nous allons maintenant présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.



Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Pour permettre de mieux appréhender le contenu de nos comptes, nous indiquons ci-après la répartition et le montant de nos principaux postes de charges ainsi que leur évolution

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant des charges externes s'est élevé à 211.435 € contre 193.873 € l'exercice précédent, traduisant une augmentation de 9,06 %, tandis que le poste impôts et taxes diminue de 156 € pour s'établir à 8.307 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 289.368 € contre 295.744 €, en baisse de 2,16 % et le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 63.361 € contre 72.051 €.

Après dotations aux amortissements pour 51.218 €, les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 694.345 € en hausse de 2,95 % par rapport à l'exercice précédent et le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 46.261 € contre – 2.988 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de – 431 € des produits et frais financiers, il s'établit à 45.830 € contre – 3.590 € l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de - 157 € et d'un impôt sur les sociétés de 0 €, l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 45.673 € contre une perte de 3.680 € l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 45.673,33 € qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice ..... 45.673,33 €

Affectation proposée :

Autres réserves ..... 45.673,33 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 364.666 €.

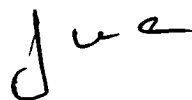
En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices antérieurs.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 4.114 € et qui ont donné lieu à une imposition de 617 €.

**CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

En application des dispositions des articles L. 223-19 du Code de commerce et 42-2 du décret du 23 mars 1967, nous relatons ci-après les conventions dont il doit être fait mention sur le registre des décisions de l'associé unique.



Convention entre l'Associé Unique et la Société portant mise à disposition de celle-ci, sous la forme d'un compte courant d'associé non rémunéré, de la somme de 9.600,60 € au 31 décembre 2016.

Convention conclue le 15 octobre 2001 entre l'Associé Unique et la Société consistant en un bail commercial portant sur un bâtiment à usage industriel sis à LEOGNAN (Gironde) Z.A de la Rivière - rue Gustave Eiffel, siège social et de l'exploitation de la Société, à compter du 15 mai 2001 : le montant du loyer comptabilisé s'est élevé à 24.300 €.

Convention entre la Société et la Société TTL 33 portant sur des travaux de sous-traitance pour un montant de 7.820 € HT.

Jean-Marc CHAUFFEPIED  
Associé Unique - Gérant

  
SARL FRANCE ESPACE VERT  
ZA de la rivière  
Rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
Tél. : 05 56 64 00 38  
N° SIRET : 424 276 251 00024

**FRANCE ESPACE VERT**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 115.251,46 €**  
**SIEGE SOCIAL : Z.A. DE LA RIVIERE - RUE GUSTAVE EIFFEL 33850 LEOGNAN**  
**R.C.S. BORDEAUX B 424 276 251**

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 17 JUIN 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de 45.673,33 € de l'exercice de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice ..... 45.673,33 €

Affectation :

Autres réserves ..... 45.673,33 €

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices antérieurs.

Certifiée conforme  
La Gérance

**SARL FRANCE ESPACE VERT**  
ZA de la rivière  
Rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
Tél. : 05 56 64 00 38  
N°SIRET : 424 276 251 00024